

357 Source de diffusion (NR)

Premier indicateur

Non défini
 ␣ Non défini

Second indicateur

Non défini
 ␣ Non défini

Codes de sous-zones

‡a Terme de contrôle par l'émetteur (NR)	‡g Autres restrictions (R)
‡b Organisme de départ (R)	‡6 Liaison (NR)
‡c Destinataires habilités des documents (R)	‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient des détails spécifiques sur le contrôle de la diffusion des documents en main par l'émetteur (c.-à-d. l'auteur, le producteur). La sous-zone ‡a contient un terme particulier indiquant que l'émetteur contrôle les documents. D'autres renseignements peuvent se trouver dans la zone, par ex. le nom de l'émetteur, les noms des personnes autorisées à recevoir les documents et d'autres restrictions. Cette zone peut, ou non, être utilisée conjointement avec la zone 355 (Classification de sécurité).

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacune contient un blanc (␣).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Terme de contrôle par l'émetteur

La sous-zone ‡a contient un terme affecté par l'organisme de départ indiquant que l'organisme a le contrôle de la diffusion des documents, par ex. la diffusion des documents aux autres est contrôlée par l'organisme de départ.

357 ␣0‡aORCON‡bCIA‡cDIA

‡b - Organisme de départ

La sous-zone ‡b contient le nom ou l'abréviation du nom de l'émetteur des documents en main. La sous-zone peut être répétée lorsque des coémetteurs participent.

357 ␣␣‡aPROPIN‡bLockport Aviation‡cNorthfield Avionics Project 11234‡cAir Frames Inc.,
 Project 11234 Support Team

357

‡c - Destinataires habilités des documents

La sous-zone ‡c contient des noms ou des abréviations des personnes autorisées par l'organisme de départ à recevoir les documents en main.

357 †aORCON†bITAC†cCIA†cDIA†cUKIA

‡g - Autres restrictions

La sous-zone ‡g contient des renseignements concernant les autres restrictions (imposées par l'organisme de départ) relatives à l'utilisation des documents en main.

357 †aORCON†bITAC†c313 th MIB†cListe de distribution B-32-91†gDoit être retourné à l'émetteur après 30 jours

‡6 - Liaison

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Ponctuation

On ne termine pas la zone 357 par un point à moins que la zone ne se termine par une abréviation, initiale/lettre ou autre donnée se terminant par un point.